

## Appel à projets Formations Ouvertes et à Distance

2023/2024

1. Introduction & Contexte .....	1
2. Objectifs .....	1
3. Type de projets soutenus .....	2
4. Conditions d'éligibilité.....	2
5. Formes de soutien de l'AUF .....	2
6. Dossier de candidature.....	4
7. Critères de sélection.....	4
8. Données à caractère personnel.....	5
9. Calendrier et modalités de candidature.....	5

### 1. Introduction & Contexte

---

Dans le cadre de sa stratégie 2021 – 2025, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) promeut la transformation numérique et l'innovation pédagogique comme leviers d'une meilleure employabilité des diplômé.es et d'une plus grande accessibilité et inclusivité des formations. Dans ce cadre, l'AUF met en œuvre à travers son Institut de la Francophonie IFIC un programme de Formations ouvertes et à distance (FOAD), délivrées par les universités membres de l'AUF au bénéfice des étudiants de la Francophonie scientifique à travers le monde. Grâce à l'appui de l'AUF et de ses implantations, ces étudiants peuvent accéder à des formations de qualité tout en restant dans leur pays d'origine.

Les Formations ouvertes et à distance (FOAD) sont donc des dispositifs pédagogiques et techniques permettant à nos établissements membres d'offrir des formations à l'international, destinées à des publics localisés dans différents pays. Pour faciliter la création et le déploiement des FOAD, l'AUF a mis en place un programme de soutien via des expertises techniques et pédagogiques, des appuis logistiques ou des aides financières, destiné aux établissements membres qui souhaitent développer des FOAD.

Dans ce cadre, l'IFIC lance un appel à projets pour identifier des formations diplômantes ou des projets de formations diplômantes, délivrées à distance sur un mode numérique, désireuses de rejoindre le catalogue de l'AUF de formations ouvertes à distance, à partir de la rentrée universitaire 2023 et au-delà. Ces formations recevront l'appui de l'AUF et seront promues à travers la Francophonie scientifique à travers ses réseaux.

## **2. Objectifs**

---

- Soutenir et accompagner les initiatives de transformation numérique aboutissant à la création de formations diplômantes de qualité et à fort potentiel d'employabilité dispensées totalement à distance.
- Rendre accessible les formations diplômantes à un public international et géographiquement dispersé dans le monde.
- Renforcer la synergie et la solidarité active entre les établissements membres à travers des formations conjointes.

## **3. Type de projets soutenus**

---

Les projets soutenus visent la création de nouvelles formations à distance ou la transformation de formations existantes en formations à distance, délivrées par un établissement membre ou un consortium d'établissement membre, dans le but de les intégrer dans le catalogue des Formations Ouvertes et à Distance de l'AUF.

Ces formations doivent obligatoirement donner droit à un diplôme reconnu et identique à celui délivré une formation présentielle équivalente (si celle-ci existe).

## **4. Conditions d'éligibilité**

---

- L'établissement porteur du projet doit être membre de l'Agence universitaire de la Francophonie et à jour de ses cotisations jusqu'en 2021.
- L'établissement porteur du projet peut candidater seul ou dans le cadre d'un consortium. Ce consortium peut inclure des établissements universitaires et des partenaires socio-économiques. La participation des établissements appartenant à un pays en voie de développement est fortement encouragée.
- Le/la coordonnateur.trice du projet doit être un.e enseignant.e rattaché.e de manière permanente à l'établissement porteur du projet.
- Le projet doit être soutenu par la plus haute autorité de l'établissement porteur et dans le cas d'un consortium par les plus hautes autorités de tous les établissements membres constituant le consortium.

## **5. Formes de soutien de l'AUF**

---

Le soutien de l'AUF peut revêtir plusieurs formes non exclusives les unes des autres. Il peut inclure :

### **PHASE DE PREPARATION DE LA FORMATION EN VUE DE SON INTEGRATION AU CATALOGUE FOAD DE L'AUF-IFIC**

#### **Soutien technopédagogique**

- Accompagnement technopédagogique pendant la phase de préparation de la formation (transformation numérique de la formation, ...).

*AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique*

- Élaboration d'une plateforme pédagogique de type Moodle.

### **Soutien financier**

Peut couvrir :

- Acquisition d'équipements et matériel à usage technopédagogique (ne doit pas dépasser 20% du montant de la subvention demandé à l'AUF).
- Acquisition de logiciels et services en ligne à usage technopédagogique.
- Production/acquisition de ressources pédagogiques numériques.
- Mobilisation d'une expertise en ingénierie pédagogique numérique.
- Renforcement des compétences en pédagogie numérique (formation de formateurs, ...).

## **PHASE DE DEPLOIEMENT DE LA FORMATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FOAD DE L'AUF-IFIC**

### **Soutien technopédagogique**

- Accompagnement et assistance techno-pédagogiques pendant la délivrance de la formation.
- Mise à disposition d'une plateforme pédagogique de type Moodle.
- Renforcement des compétences en pédagogie numérique (formation de formateurs, ...).

### **Soutien financier**

- Aide financière à l'inscription aux étudiants méritants et aux ressources limitées ne pouvant supporter la totalité des frais d'inscription à travers un nombre limité d'allocations de l'AUF.

### **Soutien administratif**

- Accès à la plateforme de gestion intégrée des formations de l'AUF (gestion des candidatures, sélection des étudiants par les établissements, ...).
- Encaissement des frais de scolarité en monnaies locales à travers les implantations de l'AUF et leurs reversements à l'établissement porteur de la formation.
- Organisation des examens et des soutenances dans les implantations de l'AUF (locaux, surveillance, ...).
- Mise à disposition de locaux et équipements dans les implantations de l'AUF (organisation de regroupements virtuels et/ou présentiels, accès sur place des étudiants aux ressources pédagogiques, ...).

### **Communication**

*AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique*

- Promotion des formations et diffusion de l'appel à candidatures à travers les réseaux de l'AUF.

### **Authentification sur la Blockchain**

- Authentification des diplômes, attestations de réussites, ... sur la Blockchain.

L'intégration de la formation dans le dispositif des FOAD de l'AUF implique le paiement des frais de gestion. Certains de ces services peuvent entraîner le paiement de frais supplémentaires.

### **6. Dossier de candidature**

---

- Lettre (s) d'engagement de l'établissement porteur du projet et dans le cas d'un consortium, de tous ses membres, signée (s) par le/leurs PHA(s) indiquant le titre de la formation proposée, l'identité de l'enseignant.e coordonnateur.trice du projet et les motivations de l'établissement pour répondre à cet appel.
- Le formulaire de candidature, dûment rempli.
- Le curriculum vitae du/de l'enseignant.e coordonnateur.trice du projet.
- La liste des membres de l'équipe du projet (utiliser le modèle mis à disposition).
- Les modalités pédagogiques et d'organisation du cursus (la maquette pédagogique).
- Le calendrier prévisionnel du projet (Plan d'action détaillé, diagramme de Gantt, ...).
- Le budget prévisionnel détaillé du projet en détaillant les apports de l'établissement porteur, des différents partenaires et celui demandé à l'AUF.

### **7. Critères de sélection**

---

Les dossiers satisfaisant aux conditions de recevabilité sont soumis pour évaluation au Collège Scientifique et Pédagogique de l'IFIC/AUF.

Les principaux critères d'évaluation sont : (pertinence, faisabilité, impact et pérennité)

- La pertinence au regard des objectifs de l'appel à projets.
- La qualité et la faisabilité du projet.
- La stratégie de pérennisation de la formation.
- La pertinence du modèle économique du projet.
- La dimension innovante et originale de la formation
- La qualité des partenaires académiques et socio-économiques impliqués dans la formation
- L'implication effective d'établissements issus de pays en voie de développement.
- La finalité professionnelle de la formation.
- Les qualifications des membres de l'équipe de projet.
- Le dispositif d'assurance qualité dans lequel s'inscrit la formation.
- L'inscription de la formation dans une démarche de mutualisation des ressources pédagogiques.
- La valeur ajoutée pour la Francophonie scientifique.

*AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique*

- Calendrier et modalités de candidature

## **8. Données à caractère personnel**

---

XXXX

## **9. Calendrier et modalités de candidature**

---

**Date limite de dépôt : XX/XX/XX**

**Date de notification des résultats :**

**Date de début de la formation : septembre/octobre 2023 ou janvier/février 2024**

**Soumission du dossier de candidature à travers la plateforme d'appels à projets de l'IFIC : (le lien)**

### **Attention :**

- Les dossiers incomplets ne sont pas étudiés.
- Les documents doivent être transmis dans un format facilement lisible ( pdf, xdoc, odt) et doivent être rédigés en français.
- Un établissement peut déposer plusieurs projets.

**AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique**